



## CONDITIONS GENERALES DE VENTES – mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2023

*L'entreprise MPV37, SARL Unipersonnel est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tours sous le Numéro de SIRET 898 273 743 00010, APE 7311Z. Son siège social est établi à l'adresse suivante : MPV37 – 35 rue des carnaux 37510 Ballan-Miré. Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de régir les relations entre la société MPV37 et ses clients.*

### ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tout client s'engage, en cas de commande ou réservation, à avoir pris connaissance des CGV suivantes et à adhérer à celles-ci de manière irrévocable, il peut les consulter à tout moment sur le site internet de MPV37 à l'adresse <https://mpv37.fr/>. Ces CGV s'appliquent à tous les services proposés par l'entreprise MPV37 et régissent les relations clients / prestataire et prévaudront à tout autre document édité, sauf mention particulière. En conséquence, toute commande passée par le client pour le compte de la société MPV37 emporte acceptation et sans réserve et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance.

### PRESTATIONS ET SERVICES PROPOSES

MPV37 propose les prestations de services suivantes (liste non exhaustive) :

- Référencement Google Maps et Street View via la photo / photo 360° / vidéo,
- Visites virtuelles, Photographie panoramique,
- Films vidéo d'entreprise, commercial, produit, reportages, interviews, corporate...
- Contrat d'abonnement Community Management (gestion des réseaux sociaux d'entreprise),
- Création de Site Internet / Logo,
- Conseil et Formation aux techniques de référencement.

### ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

La société MPV37 s'engage à exécuter la prestation selon les indications du client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique et/ou physique (accident, catastrophe naturelle, impossibilité physique du prestataire...). Si la société MPV37 ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement rendu au client. La société MPV37 s'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client, et désignées comme telles. Le client s'engage à ne pas détourner, copier ou utiliser les fichiers numériques fournis en dehors du champ d'application précisé dans le contrat ou devis liant les deux parties. Les clauses du contrat signé entre les parties sont réputées confidentielles, et à ce titre ne peuvent être communiquées à des tiers non autorisés.

### FORMALISATION DES COMMANDES

Les commandes de prestations Vidéo ou Photo ne pourront être enregistrées par la société MPV37 qu'à réception du devis dument signé (sur papier ou de manière électronique) indiquant la mention « bon pour accord ».

### CONDITIONS DE PRISES DE VUES

Lors de la réalisation de clichés en extérieur, en cas de pluie soudaine, d'un temps orageux, d'un vent fort ou de tout autre cas de force majeure, la société MPV37 se réserve le droit de suspendre l'exécution de la prestation s'il juge que cela peut endommager son matériel et/ou entraver la qualité de la prestation. Dans l'éventualité de conditions météorologiques mauvaises, l'exécution de la prestation sera reportée à une date convenue entre la société MPV37 et le client. Le Client et la société MPV37 resteront dégagés de toute pénalité de retard éventuel.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AU TOURNAGE D'UNE VIDÉO

Pour la prise de vue vidéo, la société MPV37 s'engage à déployer ses meilleurs efforts pour se conformer aux indications fournies par le client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique ou en rapport à l'existence des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers. La priorité de la société MPV37 est de livrer à son client un film de qualité mais certains éléments, indépendants de sa volonté, peuvent parfois rendre difficile les prises de vue. Ex : Par temps pluvieux / orageux, les prises de vue en extérieur aériennes et terrestres peuvent être rendues impossibles, difficiles voir dangereuses. En cas de situations jugées dangereuses ou présentant un risque potentiel pour le cameraman et/ou son matériel, la société MPV37 se réserve le droit d'interrompre momentanément ou définitivement les prises de vue. Le client peut être sollicité pour obtenir les autorisations nécessaires requises dans les lieux publics. Si la société MPV37 ne pouvait réaliser sa prestation, l'acompte serait intégralement rendu au client.

### QUALITÉS DES CLICHÉS

La société MPV37 ne peut en aucun cas être tenu responsable :

- De la présence ou non de nuages, ainsi que de leur incidence sur la luminosité ambiante,
- De la présence d'objets : (véhicules, pancartes, barrières, panneaux publicitaires ou de signalisation, bâtiments, et/ou de personnes, et/ou de l'état du sol (mouillé, boueux, marquage au sol...) qui seraient visibles sur les photos.



**MPV37 / Ma Pub Vidéo 37 - Siège social : 35 rue des carnaux 37510 Ballan-Miré**  
**Tél : 06 73 56 51 59 - contact@mpv37.fr - N° SIRET 898 273 743 00010 - APE 7311Z**

#### DROIT À L'IMAGE

Le client s'engage à informer ses figurants et/ou participants sur le fait qu'ils seront filmés et/ou pris en photo sans qu'ils ne demandent de droit à l'image. Si toutefois, certaines personnes ne souhaitent absolument pas apparaître, le client s'engage à en informer au plus vite la société MPV37. Il est toutefois préférable de leur faire signer un droit à l'image (modèle disponible sur demande). La société MPV37 s'engage à respecter les lois relatives aux droits à l'image et aux propriétés intellectuelles, en faisant signer, par exemple si nécessaire, des autorisations de diffusion et d'exploitation. En cas de refus, la société MPV37 ne peut être tenu pour responsable de la non-réalisation de la prestation dans son intégralité.

#### DROIT DE PUBLICITÉ

Le client autorise La société MPV37 à citer son nom et sa dénomination sociale, les extraits de productions vidéo, à titre de références pour la promotion commerciale de La société MPV37. Le client peut s'opposer à cette mesure par simple courrier recommandé adressé au prestataire.

#### DROIT DE DIFFUSION

La société MPV37 décline toute responsabilité en cas de diffusion et/ou exploitation illicite du produit. La société MPV37 se donne le droit d'utiliser les images issues de la prestation et de les diffuser sur son site internet ou ses réseaux sociaux. Et, si besoin, via des plateformes vidéo ou sites de photographie. En cas de refus de la part du Client, ce dernier doit adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à la société MPV37 motivant son refus de diffusion.

#### DROIT DE REPRODUCTION

Selon le code L 335 1 -4 de la propriété intellectuelle, le droit de reproduction des vidéos/DVD est interdit. En cas de litige, seuls les tribunaux Français seront jugés compétents.

#### RESERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément aux dispositions de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, le transfert de propriété des prestations vendues n'interviendra qu'au complet encaissement de leur prix, tout défaut de paiement à l'échéance entraînant de plein droit la résiliation du contrat de vente.

#### LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La société MPV37, à la demande du Client, peut réaliser les prestations convenues et les intégrer sur des supports partenaires (Google, Facebook, etc.) dont il n'a pas le contrôle. Ainsi, la société MPV37, après réalisation des visuels et mise en ligne dans le respect du cahier des charges du partenaire existant à ce même moment, ne saurait ensuite être responsable. Le client reconnaît expressément avoir pris connaissance :

- Du délai de vérification par le partenaire des visuels publiés et de leur validation par celui-ci, De la suppression discrétionnaire par le partenaire de visuels mis en ligne,
- De la suppression par le partenaire du service de support en ligne, par exemple de visite virtuelle,
- De toute modification par le partenaire, de son cahier des charges, des règles de fonctionnement et de diffusion des images sur son support en ligne, - de la qualité des visuels diffusés par le partenaire.

Dans ces hypothèses, le Client ne pourra faire aucune réclamation auprès de la société MPV37, ni solliciter le remboursement des prestations, et renonce ainsi à tout recours contre la société MPV37

#### LIVRAISON

La société MPV37 s'engage à livrer sa production dans le délai contractuel. Il est convenu entre les parties que le règlement par le client de la totalité des honoraires du prestataire vaut réception et acceptation définitive des prestations.

#### FRAIS DE DÉPLACEMENT

Sauf mention contraire indiquée sur le devis (cas des agences immobilières), les frais de déplacement dans un rayon de 30 km autour de Tours sont compris dans nos services. Au-delà, les frais de transports sont de 0,50 euros/km, et si des frais d'hébergement sont nécessaires, ils seront à la charge du client pour leur montant réel.

#### TARIFICATION ET ACOMPTE

Les prix et conditions de règlement des prestations sont indiqués sur le devis signé par le client. Il est généralement prévu un acompte de 30 % à la signature du devis. Les prix sont exprimés en euros et Hors Taxes. En cas de mentions particulières ajoutées par le Client, ces termes ne deviennent contractuels qu'après l'accord express de la société MPV37.



**MPV37 / Ma Pub Vidéo 37 - Siège social : 35 rue des carnaux 37510 Ballan-Miré**  
**Tél : 06 73 56 51 59 - contact@mpv37.fr - N° SIRET 898 273 743 00010 - APE 7311Z**

#### CONDITIONS DE REGLEMENT : PRESTATIONS PONCTUELLES

Le solde est réglé à la livraison de la prestation. Le paiement peut se faire par chèque ou virement. Tous retards du fait du client notamment (par un manque de collaboration) : transmission tardive ou de mauvaise qualité des documents nécessaire à la réalisation finale libère le prestataire quant au délai. Toute modification entraînant un changement ou un rajout de programmation, un changement ou rajout de créations graphiques, fera l'objet d'un devis préalable et soumis à tarification de la part de la société MPV37. Le dépassement des délais de livraison ne peut donner lieu à des dommages et intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours. Si le retard est causé par la société MPV37 exclusivement, la société MPV37 s'engage à rembourser 10% du montant global de la prestation (hors frais de déplacement et location de matériel). La société MPV37 ne peut être tenue en aucun cas responsable du retard de ses fournisseurs ou partenaires.

#### ANNULATION PAR LE CLIENT D'UNE PRESTATION PONCTUELLE

En cas d'annulation d'une commande du fait du Client après la validation du devis et avant toute intervention de MPV37, la prestation sera facturée à hauteur de 50 % du montant prévu au devis. L'annulation totale ou partielle de la commande décidée unilatéralement par le client autorise la société MPV37 à résilier le Contrat, à reprendre les prestations livrées sans mise en demeure préalable.

#### CONDITIONS DE REGLEMENT : CONTRATS D'ABONNEMENT COMMUNITY MANAGEMENT

Les contrats d'abonnement sont conclus pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Une facture mensuelle est établie le dernier jour calendaire de chaque mois conformément au devis initial. Chaque facture devra être réglée avant le 10 du mois suivant.

#### CONDITIONS DE RESILIATION : CONTRATS D'ABONNEMENT COMMUNITY MANAGEMENT

Les contrats d'abonnement sont résiliables après 6 mois sous respect d'un préavis de 3 mois pour le client comme pour MPV37.

#### CAS DE RÉSILIATION DU CHEF DU PRESTATAIRE

Le non-respect de l'une de ses obligations par le Client autorise la société MPV37 à résilier le Contrat, à reprendre les prestations sans mise en demeure préalable, à conserver à titre de dommages et intérêts les sommes déjà perçues et à facturer à titre d'indemnités un minimum de 20% du montant de la commande.

#### PÉNALITÉS EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de règlement, et après mise en demeure de paiement par courrier recommandé avec accusé de réception la société MPV37 suspendra toutes les autres commandes en cours et pourra exercer le droit de rétention. Il sera retenu des pénalités de retard qui seront équivalentes à 5% du montant total de la facture par mois de retard auxquelles s'ajouteront les frais de recouvrement judiciaires éventuels.

#### DÉROGATION AUX PRÉSENTES DISPOSITIONS

Toute dérogation aux présentes conditions générales de vente et d'utilisation devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties.

#### CONSERVATION DES FICHIERS NUMÉRIQUES

Les fichiers photos/Vidéo seront conservés 3 mois après la livraison du projet. Si le client souhaite une sauvegarde plus longue de ses données, il doit faire une demande écrite à la société MPV37 et s'acquitter d'une participation financière pour la sauvegarde de celles-ci. Passé ce délai il ne sera plus possible de redemander une copie de ces fichiers.

#### RÉCLAMATION

Toute réclamation concernant les prestations devra être effectuée préalablement à leur modification ou à l'intervention d'un tiers.

#### INFORMATIONS LEGALES, LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

La communication des informations nominatives est obligatoire car ces données sont indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes ainsi que pour l'établissement des factures. Le défaut de renseignement entraîne la non-validation de la commande. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant qu'il peut exercer par mail ou par courrier.

#### LITIGES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de contentieux, litiges ou contestations, le client devra apporter ses réclamations écrites par courrier dans un délai bref de 7 jours après la livraison de son reportage. Le client pourra préférer une conciliation à l'amiable avant tout recours auprès du Tribunal de Commerce de Tours qui restera la seule autorité compétente. Le client, en cas de recours auprès du Tribunal de Commerce, s'engage à retourner l'intégralité du reportage et tous les supports fournis auprès de la société MPV37.